



CHIRURGIE ORTHOPÉDIQUE



Vous allez être opéré en chirurgie orthopédique au CHU Saint-Pierre. Les détails de la procédure ont été abordés en consultation avec le chirurgien. Cette brochure vous donne les informations générales relatives au trajet de soins chirurgical.

CONSULTATION MÉDICALE POST-INTERVENTION

Prévue le : / /



Comment se déroule la prise en charge pré-opératoire ?

RENDEZ-VOUS PRÉ-OPÉRATOIRE

Un rendez-vous avec l'**anesthésiste** va être programmé et aura lieu quelques jours avant l'intervention. Celui-ci est **indispensable** à la prise en charge opératoire.

⚠ Si vous n'avez pas pu vous entretenir avec l'anesthésiste, vous ne pourrez pas être pris en charge.

VOTRE HEURE DE PASSAGE

L'heure de passage définitive vous sera **communiquée par téléphone** quelques jours avant l'intervention chirurgicale. Elle doit être considérée comme **indicative**.

En effet, notre discipline est sujette à des urgences et des changements de programmes. Nous mettons tout en œuvre pour que votre attente soit la plus courte possible.



Quelles consignes respecter avant l'intervention ?

Les consignes définitives relatives à vos médicaments seront données par l'anesthésiste. D'ordinaire, il convient de :

Ne pas prendre de **médicaments anti-inflammatoires** pendant les 10 jours avant l'opération (*Ibuprofene, Spidifen®, Voltaren®, Brufen®, Nurofen®, Diclofenac®...*).

Arrêter les **médicaments fluidifiant le sang** selon les consignes de l'anesthésiste (*XARELTO®, ELIQUIS®, FRAXIPARINE®, CLEXANE®...*).

En cas de **rhume, toux importante** ou de **fièvre** : prenez contact avec notre service.

Nous vous conseillons d'**arrêter de fumer**. Le tabac augmente le risque de complications post-opératoires (infection, non-consolidation,...). Consultez tabacstop.be ou téléphonez au 0800 111 00.

Être à jeun à partir de 0h00 la veille de l'intervention (pas boire ni manger).

⚠ Si vous n'êtes pas à jeun, l'intervention devra être différée.

Comment se préparer le jour de l'intervention ?

CONSIGNES

Maquillage, vernis à ongles, lentilles, prothèse dentaire et bijoux ne sont pas admis.

Venez avec votre attelle si vous en avez une.

 MAQUILLAGE	
 VERNIS À ONGLES	
 LENTILLES	
 PROTHÈSE DENTAIRE	
 BIJOUX	
 ATTELLE	

ACCÈS



UNITÉ FAST TRACK

CHU Saint-Pierre - 5^{ème} étage
Rue aux Laines 105, 1000 Bruxelles



PARKING PAYANT

322 rue Haute, 1000 Bruxelles



LIGNE 2-6

Porte de Hal

Que se passe-t-il après l'intervention ?

RENDEZ-VOUS POST-OPÉRATOIRE

Un rendez-vous post-opératoire en consultation est systématiquement prévu **dans les 3 semaines suivant l'intervention.**

 **En cas de doute, prenez contact avec le secrétariat.**

PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES

	Prenez votre douche sans mouiller votre cicatrice jusqu'au rendez-vous postopératoire.
	En cas de fièvres , de douleurs importantes , ou d'écoulement par la plaie : prenez contact avec le service.
	Ne prenez pas d'antibiotiques avant d'en parler à votre chirurgien.



CONTACT

Si vous souhaitez **modifier la date**, ou rediscuter de **modalités chirurgicales**, contactez la cellule de planification au **02.535/42.52**.

Service de chirurgie Orthopédique et traumatologique

📞 02/506.71.22

📅 LUN-VEN

⌚ 8:30-12:00 | 13:00-16:30

Urgences

Rue Haute 290, 1000 Bruxelles

📞 02/535.40.55

⌚ 24h/24 - 7j/7



CHU Saint-Pierre
UMC Sint-Pieter

Site Porte de Hal

Rue Haute 322, 1000 Bruxelles

+32 (0)2 535 31 11

www.stpierre-bru.be